

**Dossier de Demande de financement FSE 2022**

**Branche Propreté**

* **IDENTIFICATION ENTREPRISE :**

Raison sociale :

Nom du représentant Légal :

Adresse du siège social :

Adresse de l’entreprise :

N° Siret :

Nom du contact :

Fonction :

Tél. E-mail

Activité Principale :

Statut Juridique :

Code Naf : Code IDCC :

Branche :

Effectif salariés : Effectifs salariés ETP :

* **OBLIGATIONS DE L’ENTREPRISE**

Conformément aux différents textes ci-après :

* Règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, portant dispositions communes relatives au FEDER, au FSE, au Fonds de cohésion, au FEADER et au FEAMP, portant dispositions générales applicables au FEDER, au FSE, au Fonds de cohésion et au FEAMP, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil
* Règlement (UE) n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds social européen et abrogeant le règlement (CE) n° 1081/2006 du Conseil
* Décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes soutenus par les fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020
* Arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020 modifié
* Arrêté du 25 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020
* Règlement d’exemption par catégorie (RGEC) n° 651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014, qui autorise le versement de fonds publics aux entreprises pour la formation de leurs salariés mais les plafonne entre 50 % et 70 % du coût des formations en fonction des types d’entreprises et des publics bénéficiaires.
* Article 65 §6 du règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 qui précisent que la demande de financement FSE auprès de l’OPCO doit être déposée avant la fin de réalisation de l’action
* Article 6 du règlement général d’exemption par catégorie n°651/2014 du 17 juin 2014 selon lequel l’effet incitatif de l’aide doit également être respecté
1. *Je déclare avoir pris connaissance des termes du Programme Opérationnel FSE (Fonds Social Européen) 2014-2020.*
2. *Je certifie respecter les dispositions du code du travail en matière d’institutions représentatives du personnel et être à jour de mes* ***obligations fiscales et sociales à la date de signature de la présente Demande de Financement****.*
3. *Je déclare être pleinement informé(e) des règles relatives aux dépenses non éligibles au titre du cofinancement du FSE (achat d’équipement amortissable, achat de bien immobilisé, frais financiers, bancaires et intérêts d’emprunt, TVA récupérable).*
4. *Je certifie avoir été informé que je ne dois* ***pas solliciter une aide complémentaire,*** *financée directement ou indirectement par le concours d’autres fonds publics.*
5. *J’atteste que les dépenses et les ressources retenues au titre de cette opération n’entrent pas dans le cadre de l’obligation légale annuelle de l’entreprise de participation à la formation professionnelle continue.*
6. *Je suis informé(e) de la possibilité d’être soumis à un contrôle par les différentes instances communautaires concernées ainsi que par les organismes nationaux et régionaux de contrôle.*
7. *Je m’engage à tenir à la disposition de la DGEFP et d’AKTO l’ensemble des pièces justificatives nécessaires à la vérification de la réalité et de la conformité des actions conduites ainsi que celles des dépenses réalisées avec le concours du FSE.*
8. *Je dois conserver toutes les pièces justificatives pendant une durée minimum de 3 ans.*
9. *Je m’engage à respecter la* ***période d’exécution, du 01/01/2022 au 31/12/2022****, et les* ***conditions fixées dans l’accord de prise en charge pour chaque action de formation****.*
10. *Je dois communiquer les* ***demandes de prise en charge avant le début des formations et au plus tard le 30/11/2022****.*
11. *J’ai été informé(e) de l’obligation de* ***mise en concurrence*** *dans le choix des organismes de formation et m’engage à transmettre la preuve de sa réalisation en joignant à chaque demande de prise en le document « FSE AKTO Mise en concurrence OF » accompagné de devis le cas échéant.*
12. *Je m’engage à* ***informer tous les salariés bénéficiaires d’une formation de son cofinancement par le FSE.*** *Par ailleurs, toute publication ou communication devra faire mentionner la participation du FSE.*
13. *Je m’engage à faire compléter à chaque salarié bénéficiaire du FSE, le questionnaire de recueil des données établie par la DGEFP.*
14. *Je suis informé(e) que le concours du FSE interviendra à hauteur de* ***50 % des coûts pédagogiques et 50% des salaires (plafonnés à 11€/heure pour les salariés et à 13€/heure pour les intérimaires), seuls coûts éligibles, dans la limite des montants validés dans chaque accord de prise en charge.*** *La part du FSE est un montant maximum, non susceptible de dépassement.*

*« Financement FSE alloué sur la base du régime d’aide exempté n° SA.40207, relatif aux aides à la formation pour la période 2014-2020, adopté sur la base du règlement général d’exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014 ».*

1. *Je m’engage à fournir* ***les bulletins de salaire de chaque salarié correspondant aux périodes de formation.***
2. *Je m’engage à fournir les indicateurs statistiques obligatoires (âge, sexe, CSP, niveau de formation) pour permettre un suivi qualitatif des actions cofinancées par le FSE.*
3. *Je suis informé(e) que les derniers paiements seront effectués le 30/04/2023,* ***je m’engage donc à fournir les pièces justificatives et les factures au plus tard le 31/03/2023****.*
4. *Je donne suite à toute demande d’AKTO aux fins d’obtenir les pièces ou informations relatives à l’opération et nécessaires pour son instruction, sa programmation ou le calcul du montant de l’aide à verser.*
5. *L’entreprise est seule responsable des obligations légales et règlementaires qui lui incombent. AKTO ne peut en aucun cas ni à quelque titre que ce soit être tenu responsable d’une fausse déclaration de l’entreprise.*
6. *Le non-respect des clauses ci-dessus mettrait fin au conventionnement dans le cadre du projet FSE et entraînerait la restitution des fonds FSE octroyés.*
* **ENGAGEMENTS DE L’ENTREPRISE**

Je soussigné(e) en qualité de représentant(e) légal(e) de l’Entreprise

désignée dans le présent dossier, ayant qualité pour l’engager juridiquement,

- sollicite une aide publique pour un montant de   €uros sur la base d’un coût total de

 €uros pour la réalisation de l’opération décrite dans le présent dossier de demande de subvention FSE.

Pour bénéficier de la subvention FSE, je m’engage à verser sur le compte bancaire ci-dessous la somme de ………. dans un délai de 7 jours ouvrés. J’ai pris connaissance qu’AKTO ne sera en mesure de prendre en charge les dossiers de formation dès lors que les versements volontaires seront disponibles sur le compte.

Je certifie l’exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J’ai pris connaissance des obligations liées au bénéfice de cette aide publique et m’engage à les respecter si l’aide m’est attribuée.

Je joins à cette demande la liste des formations concernées dans le tableau prévisionnel « Plan de formation FSE Prévisionnel Entreprise »

Fait à : Le :

Prénom, Nom et Fonction du signataire :

Signature & Cachet de l’Entreprise

